



257 rue Saint-Martin 75003 PARIS

Président : Serge Odin

magie-ffap.com

ASSEMBLEE FEDERALE DU 01/04/2023 À 10H10 réalisée en présentiel et Visio-conférence

Ordre du Jour :

- 1 - Mot du président
- 2- Validation CR AF 2022
- 3- Rapport Moral 2023
- 4- Résultats Financiers 2022
- 5- Rapport de la commission de contrôle des comptes
- 6- Vote des 4 résolutions précédentes.
- 7- Budget prévisionnel
- 8- Cotisation 2024
- 9- Reconduction commissions/structures
- 10- Vote des 3 résolutions précédentes.
- 11-Bilan Final Congres Poitiers
- 12- Présentation de l'avancée du changement d'image de la FFAP.
- 13- Point sur l'avancé du Congres 2023
- 14- avancement intérêt général
- 15- Dépôt demande d'utilité publique
- 16- Modification Titre 6, article 14, alinéa 4 des statuts existants.
- 17- Intégration systématique des responsables structures dans l'AF et au CF
- 18- Vote des résolutions précédentes
- 19- Avancée révision des statuts et règlement intérieur
- 20- Point sur la recherche de mécénat
- 21- Bilan Equipes de France / point CMF
- 22- BIAM et prochaine sessions
- 23- Date prévisionnelle de l'AF 2024 et du prochain CF

Nombre de présents : 39 pour 83 voix représentant 771 Membres

Le Quorum est de 43 voix pour les votes. (cf document feuille état de présence) il est atteint et la séance peut commencer. La séance débute à 10h.

Secrétaire de séance : Erik Parker

1- Mot du président

Serge Odin remercie tous les participants d'être présents. L'AF se déroule en présentiel et sur Zoom simultanément. Il est important que tous puissiez y assister et remercie chacun pour son

engagement au sein de notre fédération.

2- Validation CR AF 2022

Une interrogation est faite sur les votes figurant sur le compte rendu de L'AF, il y a un différentiel de 10 voix dans le nombre de votes possibles pour le collège des présidents au conseil fédéral.

Joël Hennessy informe qu'il avait fait part de son interrogation à ce sujet au nouveau secrétaire général. Celui-ci fait remarquer que le vote et le déroulement du vote a été validé par le secrétaire général de l'époque au moment du vote.

3- Rapport Moral 2023

Serge Odin retrace l'année écoulée, avec l'élection de la nouvelle équipe et la prise en mains de nouveaux outils pour le bureau. L'équipe s'est mise en place petit à petit et reprend la gestion des affaires courantes qui demeurent chronophage.

Les principaux sujets abordés sont :

- Les changements des statuts et du règlement intérieur
- La succession Pierre Brahma, ses conséquences financières et son utilisation
- Le dépôt d'un rescrit d'intérêt général.
- Le changement d'image de notre fédération
- La dynamisation du stand de la FFAP lors du dernier congrès de Poitiers. Le stand a été très visité
- Création d'un du Flyer de présentation de la FFAP
- Comment attirer les jeunes ?
- Communiquer sur Instagram et Facebook
- Réflexion sur le logiciel de gestion de la FFAP
- La mise en place de partenariats pour plus de visibilité et de notoriété.
- L'Agora avec plus de 2500 adhérents se porte bien. Toutefois, trop de magiciens en profitent pour faire leurs promotions.
- Revue de la Prestidigitation avec la hausse des coûts. Le bureau, notamment Yves Labedade, a su gérer cette augmentation et les décisions prises ont permis de limiter ces hausses.
- Réalisation de la table des matières de la revue de Prestidigitation
- Retour sur la Fism Québec : bonnes prestations des magiciens Français ce qui donne une bonne image de la magie Française
- Le Congrès de Poitiers fut une réussite. Un grand merci à la cellule congrès.
- La réunion des présidents en visio-conférence a suscité beaucoup d'intérêt chez les participants qui désirent renouveler cette opération régulièrement
- Le congrès de la Grande Motte
- Les concours sélectifs continuent (championnat de France)
- Les spectacles et Vidéos magiques de l'année continuent avec un questionnement sur son coût.
- Poursuite des Équipes de France de Scène et de Close Up et du BIAM
- Discussion sur le Collège des Magiciens de France dont la vocation est d'être ouverts à tous les membres désirants bénéficier de conseils avisés afin de relever leur niveau artistique et magique.
- Reprise des réflexions autour de la journée nationale de la magie (fête de la magie)
- Continuité des échanges internationaux avec la FISM
- Collaboration artistique en discussion avec la FISM Monde et Europe

4- Résultats Financiers 2022

Présentation des documents envoyés à chacun des membres de l'AF. Noël Decretton nous détaille rapidement l'ensemble des bilans et comptes de résultats.

Des échanges ont lieu ainsi que des questions sur le bilan.

5- Rapport de la commission de contrôle des comptes

Joël Hennessy nous informe que de réels progrès ont été réalisés par rapport à l'année passée. Toutefois il subsiste une difficulté pour obtenir différentes pièces pourtant obligatoires pour remplir la mission. Quelques factures posent problèmes (Hôtel sans les noms des bénéficiaires ...). Il est rappelé que les factures doivent être adressées et intitulées au nom de la "FFAP ou du Congrès FFAP" et qu'elles doivent reprendre le détail de la prestation ou des produits facturés.

6- Vote des 4 résolutions précédentes

La procédure pour voter a été la même pour les présents et les participants via ZOOM et QR CODES. Les votes ont donc été dématérialisés.

	Pour	Contre	Abst	Résultat
1 1- APPROUVEZ VOUS LES COMPTES RENDUS DES AF 2022 ?	45	28	6	POUR
2 2 - APPROUVEZ VOUS LE RAPPORT MORAL 2022 AVEC QUITUS AU PRESIDENT ?	71	6	2	POUR
3 3 - APPROUVEZ VOUS LES RESULTATS FINANCIERS 2022 AVEC QUITUS AU TRESORIER ?	76	0	3	POUR
4 4 - APPROUVEZ VOUS LE RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE ?	55	0	24	POUR

7- Budget prévisionnel

Présentation du document Analyse budgétaire FFAP 2023 par Noël Decreton. La présentation se fait en comparaison au budget 2022.

Présentation de différents postes de dépense par Noël Decreton. Ils sont en général en hausse comme les Frais de dépenses en énergie. Toutefois, certaines dépenses ont été contenues grâce au bouclier tarifaire de l'Etat.

Le budget des secrets de l'année a été porté à hauteur de 300€ bien qu'ils n'aient pas été dépensés en 2022.

Le budget des spectacles de l'année a été revu à la hausse avec 1700€ mais reste inférieur à la dépense réelle de 2022.

La dépense pour les chèques conférences a été inscrite au même niveau que la dépense réelle de 2022.

Le budget Déplacements est sans augmentation

Le budget affranchissement est en hausse

Concernant les recettes le trésorier rappelle que la boutique génère un chiffre d'affaires très faible.

L'équilibre du budget de la Revue de la Prestidigitation (dépenses en hausses) s'obtient par une légère augmentation de la subvention de la FFAP et de la vente de publicités.

Le budget de l'Equipe de France de Scène est en hausse (partenariat) aucune subvention de la FFAP n'est prévue

La subvention de la FFAP pour l'Equipe de France de Close Up a été portée à 4000€.

8- Cotisation 2024

Il n'y a pas trop de perte d'adhérents (17) et, à ce jour, la FFAP compte 50 nouveaux adhérents. (dont des jeunes)

Quelques échanges sont faits autour de la notion de Membres actifs et amis de la Magie.

Les membres présents ont débattu et au final il a été dit que les grades étaient toujours en vigueur puisqu'aucun nouveau texte n'avait été voté, et que la notion de membre actif s'appliquait à tous les membres cotisants y compris aux amis de la magie qui n'est qu'un grade reflétant le fait que le membre actif n'a pas passé l'examen FFAP ou en est exempté selon le cas de figure.

Concernant l'outil de gestion de la FFAP, Robin Deville pense qu'il est impératif dans un avenir proche de ne plus dépendre de l'outil actuel. Plusieurs options et noms de logiciel sont abordés. HelloAsso est inadapté pour notre fédération, en revanche d'autres logiciels pourraient nous convenir. Il est possible que nous ayons besoin d'options payantes (environ 1200 euros/an). Pour information Robin Deville nous précise que le coût des cartes de membre s'élève à 1500 euros/an. Devons-nous supprimer les cartes et les dématérialiser ? Le QR code pourrait être mis en place et ainsi coller à une image plus moderne et plus responsable. La grille tarifaire est présentée et sera soumise aux votes.

PAUSE

9- Reconduction commissions/structures

Proposition de reconduire en l'état les commissions et structures actuelles.

10- Vote des 3 résolutions précédentes.

Pour Contre Abst Résultat

1	5 - APPROUVEZ VOUS LE BUDGET PREVISIONNEL 2023	69	1	6 POUR
2	6 - APPROUVEZ VOUS LA PROPOSITION DE COTISATIONS 2024 ?	59	13	4 POUR
3	7 - APPROUVEZ VOUS LES RECONDUCTIONS DES COMMISSIONS ET DES DELEGATIONS ?	53	0	23 POUR

11-Bilan Final Congrès Poitiers

Bilan global du congrès positif. Des problèmes subsistent dans l'organisation à cause de conflits de personnes.

12- Présentation de l'avancée du changement d'image de la FFAP.

Présentation du travail de la cellule communication, avec les opinions pour et contre de chaque nouveau nom possible (voir document « changement_image_AF_2023 »). Proposition de repartir du logo EdF pour des raisons esthétiques, économiques et pratiques. Plusieurs voix dans l'AF demandent à faire appel à un professionnel pour refaire un logo. Rappel que le logo de l'EdF a déjà fait l'objet d'une telle étude que nous l'avons déjà à disposition. Il serait contreproductif de payer un nouvel intervenant pour obtenir la même étude. Un vote de l'AF sera programmé en juin pour décider du nouveau nom. Les démarches suivantes en découleront.

13- Point avancé du Congrès 2023

La communication démarrera mi-avril. Les Artistes signés non annoncés : Juliana Chen, Klek Entos

14- Avancement du rescrit d'intérêt général

Un dossier de demande de rescrit a été déposé à l'administration ainsi qu'un retour sur leurs questionnements. À ce stade, on peut espérer un retour positif pour ce rescrit d'intérêt général.

15- Demande de reconnaissance d'utilité publique

Ce dossier est beaucoup plus complexe et impactant. Des réflexions et des échanges sont actuellement en cours.

16- Modification Titre 6, article 14, alinéa 4 des statuts existants

Il s'agit d'apporter des précisions pour introduire la notion de legs.

17- Intégration systématique des responsables de structures dans le CF

Demande de Serge Odin avant intégration aux nouveaux statuts. Soumis au vote.

18- Vote des résolutions précédentes

Pour Contre Abst Résultat

		Pour	Contre	Abst	Résultat
1	12 - APPROUVEZ VOUS LE DEPOT D'UNE DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE ?	62	0	1	POUR
2	13 - APPROUVEZ VOUS VOUS LA MODIFICATIONS DU TITRE 6- ARTICLE 14- ALINEA 4 DES STATUTS ?	55	6	2	POUR
3	14 - APPROUVEZ VOUS 12- L'INTEGRATION SYSTEMATIQUE DES RESPONSABLES STRUCTURES DANS L'AF ET DANS	23	33	7	CONTRE

19- Avancée révision des statuts et règlement intérieur

La commission de révision des statuts et du RI de la FFAP est pilotée par le Secrétaire Général (Christian Charpenet). 4 membres supplémentaires y participent (F. Denis - F. Hébrard - L. Petitalot - M. Thiery). La collaboration y est très bonne.

La commission s'est réunie 7 fois depuis juin 2022, 3 réunions sont déjà programmées dans les 6 semaines à venir.

Le travail est conséquent et prend du temps.

Les statuts actuels comportent 8 titres et 19 chapitres.

La commission a réécrit les 3 premiers titres, et a notamment proposé : - une remise en phase des objectifs et des moyens de la FFAP (titre 2)

- la suppression des renvois systématiques au RI (afin de faciliter la lecture)

Le travail en cours sur le titre 4 (organes de la FFAP) est l'un des sujets les plus sensibles, car au cœur du bon fonctionnement de notre fédération.

20- Point sur la recherche de mécénat

Présentation de Dominique Lebel. Récolte de dons à hauteur de 7000€ pour l'équipe de France de scène. La marche à suivre pour ces demandes de dons est écrite et distribuée en séance.

21- Bilan Equipes de France / point CMF

Bilans positifs. Plus de dépense de l'EdF close-up. Réunion photo de l'EdF Scène. Toujours volonté de mettre en place le CMF, groupe d'étude à former pour la partie budgétaire assez bancaire légalement parlant, et pour élaborer un véritable programme pédagogique (voir CR AF 02/04/22).

22- BIAM

Peter Din fait un point sur les raisons de son retrait du poste de responsable du BIAM, élu en AF de 2022, raisons personnelles et organisationnelles. Il souhaite toujours accompagner la personne qui reprendra cette fonction si nécessaire. Il est en accord avec le projet du BIAM, mais n'a pas eu les moyens de le mener jusqu'au bout en octobre 2022, notamment sur le dossier de certification QALIOPI. Candidat au poste vacant : Gérald Rougevin. Après une longue réflexion (3 mois), il a décidé d'accepter de se présenter à cette responsabilité pour assurer la continuité de l'action engagée par la FFAP et pour la développer autant que faire se peut. Plan de travail présenté :

1- besoin de faire le bilan pédagogique annuel (nécessité administrative auprès du Ministère du Travail).

2- assurer le prochain stage au 2e semestre 2023, ou premier trimestre 2023 en fonction du nombre de candidats, avec l'équipe de formateurs actuels s'ils sont d'accord.

3- faire un appel à candidature pour l'aider à la gestion du BIAM.

4- mettre en place d'un plan de communication pour élargir les cibles et attirer plus de candidats.

Possibilité d'accueillir des extra FFAP dans la formation.

5- besoin de faire un état des lieux de ce qui a été engagé sur cette certification, et de mettre en place toutes les conditions de réussite pour demander la certification QALIOPI pour cette formation, action administrative lourde et exigeante. Un point sera fait à la prochaine AF de 2024 sur cette question.

Mail : biam@magie-ffap.fr. Vote à main levée en séance : 0 contre, 0 abstention, 100% des votants POUR ; Gérald est élu à la direction du BIAM.

22- Date prévisionnelle de l'AF 2024

Date prévue pour le **06/04/2024**

La séance se termine à 17h15

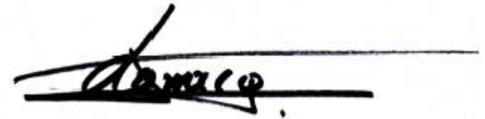
CR fait par ERIK PARKER le 18 octobre 2023

Absent l'après-midi, le CR a été fait par Robin Deville.

Serge Odin
Président



Erik Parker
Secrétaire général adjoint



Christian CHARPENET
Secrétaire général



PJ :

- Feuilles de présence
- 7-changement_image_AF_2023
- Art2 V2 sept oct MECENAT comment faire